

Plus qu'un simple geste

Ce que les femmes qui confient leur enfant en adoption attendent de nous, dépasse la simple réalisation de l'adoption de leur enfant par des parents adoptants. En nous confiant leur enfant, elles nous investissent d'une mission symboliquement chargée. Comme si la rupture de l'abandon devait être atténuée ou compensée par une sorte de continuité. Comme si la séparation était en même temps un moyen de transmettre quelque chose à l'enfant, de lui parler, par notre intermédiaire s'il le faut.

Nous sommes donc également un canal par lequel peuvent transiter « en différé » toutes sortes d'informations qui sont autant de traces d'un tout premier lien. Parfois cela s'exprime simplement lorsqu'elles souhaitent « beaucoup de bonheur » à l'enfant et à sa future famille. Parfois elles nous confient des objets ou des lettres. Nous en devenons alors les dépositaires.

Passeurs d'histoire

C'est aux parents adoptants que nous délivrons en premier lieu l'essentiel de ce message. Certains enfants se contenteront de l'entendre par leur bouche. D'autres ressentiront le besoin de l'entendre via le tiers qui a physiquement rencontré et vu leurs parents biologiques. La plupart des informations sont donc incluses au dossier. Nous tenons ainsi à élargir les possibilités offertes plus tard à l'enfant adopté de prendre connaissance de son histoire.

L'accès au dossier n'en est pas pour autant instantané. La plupart des adoptés qui nous formulent une demande allant dans ce sens sont déjà majeurs mais nous pensons qu'une telle démarche doit être encadrée d'un certain nombre de précautions. Sans aller trop vite mais sans non plus trop nous opposer à leur propre rythme, nous essayons d'entendre leur demande et de décoder avec eux les motivations qu'il y a derrière. Et si, après un travail lent et respectueux, la personne se sent prête à rencontrer ses parents de naissance, nous proposons alors d'endosser un rôle d'intermédiaire.

A l'inverse, après un certain nombre d'années, il peut également arriver que des parents, souvent des mères biologiques, aient envie de savoir ce que l'enfant qu'elles ont mis au monde est devenu. Certaines peuvent aussi souhaiter le rencontrer, mais ceci avec une grande inquiétude, celle de ne pas être comprise, d'être jugée. Là encore, nous proposons un accompagnement approprié pour encadrer les démarches.

Dans les deux cas de figure nous devons nous assurer que cela se passe bien dans les meilleures conditions possibles. Et nous pensons que la condition *sine qua non* pour qu'une rencontre ait lieu reste que toutes les personnes soient d'accord et se sentent prêtes. L'obtention d'un accord mutuel est indispensable.

Enfin, il faut savoir que rares sont les démarches, d'un côté ou de l'autre, qui se poursuivent jusqu'à la rencontre réelle. Comme si le fait d'avoir un interlocuteur à l'écoute des histoires et des questions, parfois vitales, était le plus important.

Réflexions de l'équipe d'ONE Adoption